



## VFR Spécial de jour

Applicable à une zone de contrôle, sujette à une clairance du contrôle aérien  
Référence : SERA - Section 5

Plafond de la CTR



Conditions minimales pour opérer dans la CTR

CLASSES D'ESPACE

C  
D

Visibilité minimale **en vol**  
1,500 M avec une  $Vi < 140 \text{ KT}$

Distance aux nuages  
Hors des nuages et en vue du sol

Conditions minimales pour uniquement traverser la CTR

CLASSES D'ESPACE

C  
D

Visibilité **au sol**  
peut être inférieure à 1,500 M\*

Distance aux nuages  
Hors des nuages et en vue du sol

\* Cependant, l'accès au circuit d'aérodrome peut être autorisé par l'ATC si la visibilité en vol rapportée par le pilote est supérieure à 1,500M.



Conditions minimales pour atterrir ou entrer dans le circuit d'aérodrome de la CTR

CLASSES D'ESPACE

C  
D

Visibilité minimale **au sol**  
1,500 M

Plafond minimal  
600 FT AGL